



La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sommaire

ÉDITORIAL

1

POURQUOI UNE COLLABORATION ENTRE
COORDINATIONS DE L'AIDE EXTERIEURE
ET STATISTIQUE SERAIT
MUTUELLEMENT PROFITABLE ?

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

4

ACTIVITÉS
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

5

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

6

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

7

ÉCHOS DES INSTITUTS
NATIONAUX DE STATISTIQUE

8

ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES

11

RÉUNIONS, ATELIERS
ET SÉMINAIRES

12

Éditorial



Le deuxième trimestre de l'année 2015 s'est caractérisé à AFRISTAT par une importante activité orientée vers le renforcement des partenariats ainsi que des actions de renforcement des capacités et de mobilisation de ressources auprès des Etats membres.

Les activités de renforcement des partenariats sont matérialisées par :

- L'organisation pour la première fois d'un atelier conjoint par AFRISTAT, Statistique Canada et PARIS21. Celui-ci a porté sur le thème de la planification stratégique intégrée et a bénéficié à onze Etats membres d'Afrique de l'Ouest. Un second atelier sur le même thème est programmé au cours du second semestre 2015 et concernera le reste des Etats membres d'AFRISTAT, dont ceux de l'Afrique Centrale ;
- La finalisation de deux guides méthodologiques sur la planification et le suivi-évaluation des politiques publiques intégrant les dimensions transversales : genre, emploi et changement climatique dans le cadre de la collaboration avec le Pôle « Stratégies de développement et finances publiques » ;
- L'achèvement du processus de justification des ressources mises à disposition par la BAD pour financer le Programme régional de renforcement des capacités phase 2 (PRCS II) avec la transmission du rapport de l'audit. Après l'obtention de la non objection de la BAD, la réalisation de l'audit du PRCS III, exécuté au courant de l'année 2014, a été lancée ;
- La finalisation des préparatifs du séminaire du Centre de formation de l'Insee à Libourne 2015 organisé avec l'Insee et dont le thème cette année est : « Valorisation et disponibilité des données du Recensement général de la population et de l'habitat pour le suivi des Objectifs de Développement Durable » ;
- La participation aux réunions statutaires organisées par les partenaires, notamment AFRITAC de l'Ouest et le Pôle « Stratégies de développement et finances publiques » ;
- La poursuite des interventions des experts d'AFRISTAT en Côte d'Ivoire dans le cadre du Projet d'appui au système national de planification et de statistiques (PAPS) ;
- La signature d'une convention de prestation de services avec Djibouti supportée par un financement de la BAD. La mise en œuvre de cette convention qui vise à appuyer la Direction nationale de statistique et des Etudes Démographiques (DISED) dans les domaines des comptes nationaux et des enquêtes auprès des ménages a démarré au cours du trimestre sous revue.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, il se résume à des missions d'enseignement réalisées dans les écoles de formation statistique et démographique et des missions d'appuis techniques dans les INS. Les enseignements dispensés ont concerné les domaines de l'analyse de la pauvreté, l'analyse de l'emploi, la macroéconomie monétaire et l'économétrie avancée dans les trois écoles de statistique africaines (ESA). A l'IFORD, c'est un cours sur la pratique des sondages qui a été dispensé. S'agissant de l'assistance technique apportée aux pays, celle-ci a couvert plusieurs domaines de compétence d'AFRISTAT, même si elle s'est concentrée sur les statistiques des prix, l'analyse de la pauvreté et les enquêtes auprès des ménages.

La Direction Générale a été très active sur la mobilisation des ressources au cours des trois mois précédents grâce à la subvention reçue du Ministère français des Affaires Etrangères. C'est dans ce cadre que des missions de sensibilisation et de relance ont été menées au Bénin, au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal. Parallèlement, un suivi à distance a été effectué auprès d'autres Etats qui avaient annoncé avoir amorcé le processus de libération de leurs prochaines contributions.

Enfin, l'appel à candidature pour le recrutement du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2017-2020 a été largement diffusé depuis le début du mois de juin 2015.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Pourquoi une collaboration entre coordination de l'aide extérieure et coordination statistique serait mutuellement profitable ?

Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT

La nécessité de produire des statistiques en quantité et en qualité suffisantes pour le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement exige de prendre des mesures idoines pour améliorer les systèmes statistiques nationaux. Parmi ces mesures il y a l'invite faite aux Etats, à la suite du Plan d'action de Marrakech pour la statistique (PAMS) en 2004, d'élaborer leurs Stratégies nationales de développement statistique (SNDS) et de donner aux services statistiques les moyens de travail adéquats.

A la pratique, la pertinence et la réussite d'une SNDS est tributaire de l'adhésion suscitée autour de cette stratégie qui dépend à son tour de la qualité de la coordination statistique.

Les prémices de la coordination de l'aide extérieure partent de l'adoption en 2000 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Devant les défis qu'énonçaient ces objectifs et les risques perceptibles de l'abandon général de la coopération au développement, les événements suivants ont contribué à remobiliser autour de l'accroissement de l'aide au développement :

- La Conférence de Monterrey sur le financement du développement a scellé en 2002 un partenariat entre pays riches et pays pauvres. Ce partenariat demande aux premiers de financer davantage le développement des seconds et ces derniers devront, en retour, prendre des mesures nationales visant les réformes structurelles, fiscales et administratives, afin d'accroître et de promouvoir leur capacité de gestion micro et macroéconomique tout en promouvant l'épargne interne et l'attrait de capitaux étrangers ;

- L'adoption en 2003 de la Déclaration de Rome qui préconise de mettre en œuvre le processus d'harmonisation entre bailleurs de fonds et pays bénéficiaires de l'aide à travers : (i) la mise en place de dispositifs communs et la simplification des procédures, (ii) la recherche de la complémentarité et (iii) l'incitation à œuvrer en faveur de l'harmonisation, de l'alignement et du suivi des résultats ;
- La Déclaration de Paris adoptée en 2005 avec pour ambition de réformer les modalités d'acheminement et de gestion de l'aide pour augmenter son efficacité. Elle s'articule autour de cinq principes¹ et se distingue particulièrement par le dispositif de suivi de la mise en œuvre qu'il prévoit et les cibles définies à l'échéance de 2010.

Depuis 2011, la Déclaration de Paris pour l'efficacité de l'aide a laissé place au Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du Développement. Ce changement de paradigme vise à renforcer les acquis en matière d'efficacité de l'aide tout en corrigeant l'impact limité observé sur la satisfaction des besoins des populations les plus pauvres.

Le présent article est une contribution visant à mettre en exergue les centres d'intérêts communs aux coordinations de l'aide extérieure et statistique et d'énoncer quelques actions de promotion de synergies qui amélioreraient mutuellement ces deux cadres de coordination. Pour y parvenir, nous bâtissons notre analyse essentiellement sur les constats effectués auprès des Etats membres d'AFRISTAT et traiterons successivement de la présentation des deux types de coordination, les éléments d'appréciation de leur mise en œuvre, les facteurs de convergence avant de terminer sur les propositions d'amélioration.

I. Présentation des deux types de coordination

Coordination statistique : cadre organisationnel disparate en dépit de la convergence des objectifs

Deux types d'organes s'observent dans les pays, les Conseils nationaux de la statistique et les Directions de la coordination statistique. Les premiers concernent 80 % des pays et coïncident généralement avec les Etats membres où l'organe central de la statistique est érigé en Institut national de la statistique (INS) et où le fonctionnement selon ce statut est effectif. Dans les autres cas, la Direction en charge de la coordination statistique est une entité de l'organe central de la Statistique qui reste encore un démembrement de l'Administration centrale.

Sur le plan juridique, les cadres de coordination sont essentiellement créés sur la base d'une loi (46 %), d'un décret (27 %) ou d'un arrêté (27 %). Au niveau de leur composition, outre les membres de l'administration centrale, généralement choisis parmi les principaux utilisateurs de statistiques économiques et financières, ils comprennent, approximativement une fois sur deux, des représentants des Partenaires techniques et financiers (PTF) et de la société civile.

Avec l'appui de PARIS21 et d'AFRISTAT, la plupart des Etats membres de l'Observatoire ont élaboré au moins une SNDS. L'élaboration ou l'évaluation de ce cadre de programmation des activités statistiques, qui s'étale généralement sur une période de moyen terme, constitue la tribune par excellence où l'activité de coordination est la plus mise en avant. En général, la SNDS s'élabore selon une approche participative dirigée par les autorités nationales avec la collaboration des autres parties prenantes du Système statistique national.

Pour structurer la préparation et la mise en œuvre de la SNDS, PARIS21 a défini dix principes de base dans les nouvelles lignes directrices² qu'il vient de produire.

Encadré n° 1 : Les dix principes de base à suivre pour l'élaboration de la SNDS :

1. Bénéficier du soutien des responsables politiques à un niveau élevé ;
2. S'appuyer sur une méthodologie rigoureuse : diagnostic de la situation, vision, objectifs stratégiques, plans d'action et prise en compte des contraintes de financement ;
3. S'aligner sur les objectifs de développement du pays, alimenter le processus de gestion axée sur les résultats et répondre aux besoins des utilisateurs ;
4. S'appuyer sur l'existant et veiller à la conformité avec les engagements internationaux du pays ;

5. S'appuyer sur les normes internationales en matière statistique ;
6. Couvrir l'ensemble du Système statistique national ;
7. Intégrer les différentes dimensions du renforcement des capacités ;
8. Assurer un financement prioritaire par le budget de l'Etat ;
9. Servir de cadre de référence pour l'assistance extérieure ;
10. Intégrer un mécanisme de suivi/évaluation.

L'examen de la structure de financement des SNDS fait ressortir une dépendance vis-à-vis des ressources extérieures. Pour les Etats membres d'AFRISTAT, le financement des SNDS est en moyenne assuré par les PTF à concurrence de 60 %. Dans certains cas extrêmes, ce taux peut avoisiner les 90 %.

Coordination de l'aide : initiative récente caractérisée par une faible appropriation nationale en dépit de la tutelle relativement élevée ou influente.

Les dispositifs de coordination de l'aide qui existent au sein des Etats membres d'AFRISTAT ont été créés entre 2007 et 2012. Leur jeunesse découle de ce que 2005 est l'année de l'adoption de la Déclaration de Paris dont les principes constituent le socle des objectifs poursuivis par les organes nationaux de coordination de l'aide extérieure.

A ce jour, 136³ pays ont adhéré aux principes de la Déclaration de Paris. Parmi eux, on compte 43 pays africains dont 21⁴ sont membres d'AFRISTAT.

Encadré n° 2 : les cinq principes fondamentaux de la Déclaration de Paris

1. **Appropriation** : Les pays en développement définissent leurs propres stratégies de lutte contre la pauvreté et s'emploient à améliorer leurs institutions et à combattre la corruption.
2. **Alignement** : Les pays donateurs s'alignent sur ces objectifs et utilisent les systèmes locaux.
3. **Harmonisation** : Les pays donateurs œuvrent à la coordination et à la simplification des procédures, et partagent les informations afin d'éviter les doubles emplois.
4. **Gestion axée sur les résultats** : Les pays en développement et les donateurs doivent donner la priorité aux résultats en matière de développement et veiller à les mesurer.
5. **Responsabilité mutuelle** : Les donateurs et les partenaires sont mutuellement responsables des résultats obtenus sur le front du développement.

II. Fonctionnement des deux types de coordination

La coordination statistique est relativement faible dans la mise en œuvre de la SNDS

La disponibilité d'une SNDS constitue un objectif atteint dans la quasi-totalité des Etats membres d'AFRISTAT. La mobilisation du Système statistique national au moment de l'élaboration de ce document est également appréciable car la méthodologie préconisée par PARIS21 et AFRISTAT est souvent bien suivie. Il s'en suit une tendance générale à : (i) la rénovation des cadres légal et réglementaire en matière statistique, (ii) l'amélioration de l'intégration de la SNDS dans le plan de développement national et (iii) l'adoption des SNDS par le gouvernement.

Toutefois, le passage à la phase de mise en œuvre de la SNDS pose encore problème. En effet, les différentes évaluations réalisées sur l'exécution des SNDS ont abouti à une appréciation quelque peu mitigée. Les principales raisons de ce constat se rapportent :

- à la non sécurisation et à l'insuffisance des financements mobilisés, notamment ceux d'origines externes ;
- à la non systématisation de la diffusion des réformes engagées aux services statistiques sectoriels ;
- à la faiblesse de l'intégration des activités et de leur priorisation ;
- aux dispositifs de suivi et évaluation faiblement axés sur les résultats ;
- etc.

En dehors du champ des SNDS, on note que l'activité de coordination statistique se déroule difficilement, car les réunions des organes de coordination créés à cet effet ne se tiennent pas régulièrement. Par ailleurs, en dehors de la table ronde des bailleurs de fonds, il existe peu d'occasions de mobilisation concertée de ressources. Conséquence, chaque acteur s'occupe seul de rechercher les financements dont il a besoin pour réaliser les activités qui lui sont dévolues par la SNDS.

1. Voir encadré n° 2

2. Téléchargeable à l'adresse : www.nsdsguidelines.paris21.org

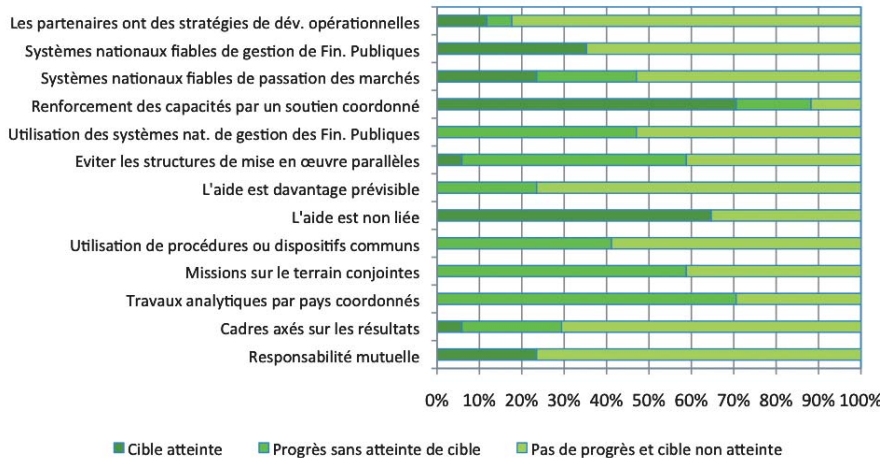
3. Voir : <http://www.oecd.org/fr/cad/payssetorganisationsquidherentaldeclARATIONdeParis.htm>

4. Tous les pays membres à l'exception de la Guinée Equatoriale.

Coordination de l'aide : des progrès enregistrés malgré la faiblesse du nombre de cibles atteintes

Pour évaluer la mise en œuvre effective des principes qui la sous-tendent, la Déclaration de Paris a prévu une quinzaine d'indicateurs⁵. A la faveur d'une enquête mondiale réalisée en 2011, sous la supervision de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), ces indicateurs permettent de mesurer les progrès réalisés par les pays entre 2005 et 2010. Cette enquête a enregistré la participation de 78 pays dont 39 africains. Parmi ces derniers, 17% sont membres d'AFRISTAT. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des résultats obtenus.

Graphique n° 1 : Synthèse des résultats de l'enquête 2011 sur le suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris dans les Etats membres d'AFRISTAT.



Il apparaît que les pays ont relativement réussi à faire reculer l'aide liée⁷ et à coordonner l'appui des partenaires techniques et financiers en matière de renforcement des capacités. On note aussi des progrès considérables en moins de cinq ans dans les domaines de :

- l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques ;
- la responsabilisation des entités bénéficiaires des appuis reçus ;
- le recours à des missions de terrain conjointes ;
- la coordination des travaux analytiques.

En revanche, d'importants efforts restent à faire sur le champ de la prévisibilité de l'aide, la responsabilité mutuelle et la planification stratégique et de la gestion axée sur les résultats.

III. Facteurs de convergence entre coordination de l'aide extérieure et coordination statistique

Les groupes de travail sectoriels définis dans les cadres de coordination de l'aide extérieure traduisent généralement les priorités des autorités nationales. La faible apparition de groupes de travail spécifiquement dédiés à la statistique au profit d'entités qui traitent cette question occasionnellement favorise la mauvaise appréciation des initiatives statistiques en cours ou en préparation dans les Ministères sectoriels et qui sont exécutées avec l'appui des PTF. Dans un tel contexte, la coordination générale des actions statistiques se retrouve affaiblie.

Plusieurs éléments indiquent pourtant que la coordination de l'aide extérieure et coordination statistique ont un intérêt partagé à travailler en étroite collaboration. En effet, on peut observer :

Des principes convergents qui peuvent se renforcer avec un rapprochement

- Le développement d'un leadership national est une préoccupation commune qui peut être confortée grâce à une meilleure collaboration ;
- L'impérative nécessité de rendre compte qui est à renforcer dans les deux cas ;
- Le besoin de rationalisation des moyens, particulièrement financiers.

Des atouts qui peuvent être complémentaires et mutuellement bénéfiques. Pour la coordination de l'aide extérieure, une prise en compte plus forte de la fonction statistique est susceptible :

- d'améliorer la qualité des statistiques produites grâce à l'augmentation des occasions de communiquer et d'échanger sur les questions méthodologiques avec les services statistiques sectoriels notamment ;
- de favoriser une meilleure prise de décisions, car basée sur les faits ;

tivité statistique sur une période donnée. Parmi les Etats membres d'AFRISTAT seuls le Bénin, le Cameroun et le Sénégal l'ont mis en œuvre depuis 2010.

En conclusion, il apparaît qu'une bonne coopération entre les dispositifs de coordination de l'aide extérieure et ceux responsables de la coordination statistique peut être source d'importants avantages. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- une utilisation plus rationnelle des ressources mobilisées ;
- l'accroissement des crédits orientés vers le financement des activités statistiques ;
- l'amélioration de la qualité des statistiques produites ;
- une offre statistique plus diversifiée ;
- l'augmentation de la sensibilisation sur l'importance de la statistique pour une meilleure gouvernance ;
- une évaluation plus régulière de l'impact de l'aide extérieure.

Afin d'y parvenir, les recommandations suivantes sont formulées :

1°) Tous les Etats doivent disposer d'une Stratégie nationale de développement statistique. Les responsables de son élaboration veilleront à ce que la période de la SNDS coïncident avec celle du Programme national de développement afin de faciliter l'intégration de la première dans le second ;

2°) Tous les Etats devraient se doter d'un cadre national de coordination de l'aide extérieure ;

3°) Les pays qui disposent d'un dispositif de coordination de l'aide extérieure, devraient créer en leur sein un Groupe sectoriel dédié exclusivement au domaine « statistique ». Celui-ci devrait être composé, pour une période définie, des représentants de l'administration qui conduisent des opérations statistiques et des partenaires utilisateurs et/ou participants au financement de ces opérations. La création d'un tel groupe pourrait être formalisée rapidement vu que les textes à adapter relèvent généralement du domaine réglementaire ;

4°) Dans la perspective de la création d'un Groupe sectoriel « statistique », l'Institut National de la Statistique doit en assurer le leadership et s'approprier les missions assignées à ce groupe de travail ;

5°) les Conseils nationaux de statistique ou les organes qui en tiennent lieu doivent intégrer systématiquement au titre de leurs membres : la société civile, le secteur privé et les PTF afin de s'assurer que les besoins de tous les types d'utilisateurs sont pris en compte. De plus, la présence des PTF permettrait d'arrêter des plans de travail plus réalistes, car leur contribution au financement des activités statistiques serait mieux maîtrisée, sachant qu'il pèse en moyenne pour plus de 60 % des ressources totales ;

6°) les pays dont les réformes institutionnelles dans le secteur statistique sont en cours doivent accélérer le processus pour moderniser leurs organes de gestion.

- d'accroître le volume de la production statistique grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources mobilisées auprès des PTF. La maîtrise des possibilités de financement offre des opportunités de mutualisation qui peuvent générer des économies qui serviraient à financer de nouveaux chantiers.

Concernant la coordination statistique, une collaboration plus étroite avec la coordination de l'aide extérieure offrirait :

- un cadre permanent de plaidoyer pour le financement de la statistique, tant devant les PTF que les parlementaires ;
- une meilleure connaissance des besoins des utilisateurs des statistiques pour augmenter la pertinence de la production statistique ;
- une programmation des activités de la SNDS plus réaliste car les possibilités de financement des PTF à court et moyen termes seront mieux maîtrisées ;

L'existence d'initiatives qui les rapprochent naturellement

Les défis autour des Objectifs de développement durable indiquent que la demande en données statistiques sera décuplée comparée aux OMD. Pour que les pays en développement puissent y répondre, un financement additionnel d'environ 200 millions USD/an⁸ serait à mobiliser auprès des PTF et des ressources nationales. C'est pourquoi l'effort de rationalisation des ressources identifiées est aussi important que la recherche de nouvelles sources de financement.

Le Plan d'action pour la statistique de Marrakech adopté en 2004 a fait de la présentation par les pays d'une SNDS une conditionnalité pour accéder au financement de la statistique.

Le Plan d'action de Busan pour la statistique est un des résultats du quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide. Il constitue une reconnaissance de la communauté internationale de ce que les statistiques sont indispensables pour suivre et peser sur le cours du développement.

L'Initiative CRESS (Country Report on Support to Statistics) vise à recenser et analyser, dans les pays, les financements mobilisés par les PTF pour financer l'acti-

⁵. Seuls treize indicateurs sont évalués ici en raison de l'absence et l'insuffisance de données pour les indicateurs suivants : « des systèmes nationaux fiables de passation des marchés » et « utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés ».

⁶. Les pays manquants sont : Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée et Guinée Equatoriale.

⁷. L'aide liée correspond à l'ensemble des subventions et autres contributions conditionnées à la passation des marchés de biens et de services dans le pays donateur ou qui sont assujetties à des modalités d'achat impliquant une limitation de la liste des pays agréés comme fournisseurs.

⁸. Selon l'estimation contenue dans « Data for Development : A needs Assessment for SDG Monitoring and Statistical Capacity Development », avril 2015 sous la coordination des Nations Unies.

Nouvelles d'AFRISTAT

VISITES

Visite de courtoisie du Directeur Général d'AFRISTAT à la Direction générale de la mondialisation au Ministère des Affaires étrangères



Le 1^{er} juillet 2015, le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Cosme Vodounou a rendu une visite de courtoisie au Directeur Général Adjoint de la mondialisation, du développement (DGMD) et des partenariats, M. Gautier Mignot. Il était accompagné de M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT. Ont également pris part à l'audience MM. Jacques Biau et Jean Pierre Cling respectivement Chef de Pôle et Chargé de mission à la DGMD.

Le Directeur Général d'AFRISTAT a exprimé ses remerciements pour les appuis multiformes que la France apporte à son organisation notamment, l'envoi des Experts techniques internationaux (ETI) et la mise à disposition de ressources financières en

appui aux activités. Il a ensuite présenté sommairement le troisième Fonds de capitalisation décennale d'AFRISTAT au titre de la période 2016-2025 et sollicité la contribution de la France à ce dernier.

A l'issue des entretiens il a été conseillé à l'Observatoire de formaliser sa démarche par l'envoi d'une requête officielle à adresser aux autorités les plus habilitées pour solliciter la contribution de la France au 3^e Fonds.

Par ailleurs, des échanges dans le sens de la diversification des sources de financement d'AFRISTAT ont été faits. Il a été tout particulièrement question d'approcher EUROSTAT et des Fondations telles MO Ibrahim, Bill & Melinda Gates qui s'intéressent à la statistique.

Visite de courtoisie du Directeur Général d'AFRISTAT à l'Insee

Le 29 juin 2015 à Paris, le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Cosme Vodounou a rendu une visite de courtoisie au Directeur Général de l'Insee, M. Jean Luc Tavernier. Il était accompagné de M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT. Ont également pris part à l'audience les collaborateurs du Directeur Général de l'Insee suivants : MM. Stéphane Gregoir, Directeur de la méthodologie et de la coordination statistique internationale, Raoul Depoutot, Chef du Département de la coordination statistique et internationale, Mmes Dominique Francoz et Constance Torelli respectivement Chef de la Division « Appui technique international » et

Chargée des programmes de coopération (Afrique subsaharienne et Amérique du sud).

Le programme de coopération entre AFRISTAT et l'Insee a été passé en revue avec un accent sur l'appui de l'Insee au renforcement des capacités des experts d'AFRISTAT et des cadres des Instituts nationaux de statistique de ses Etats membres. La dernière en date évoquée est la participation au Centre de formation de l'Insee de Libourne (CEFIL) d'une quinzaine de cadres des pays francophones d'Afrique au séminaire consacré à la valorisation et à l'utilisation des données du recensement général de la population pour le suivi des Objectifs du développement durable (ODD). D'autres questions ont été abordées parmi lesquelles : la mobilisation

des ressources pour la réécriture du logiciel ERETES, l'initiative d'élargissement des interventions d'AFRISTAT aux pays anglophones d'Afrique subsaharienne, la collaboration avec les écoles de statistique africaines, les interventions communes AFRISTAT-Insee pour réaliser des activités d'appui technique, notamment à l'INS du Ghana pour l'utilisation du logiciel ERETES dans l'élaboration des comptes nationaux et à la BCEAO en matière de comptes réels et de conjoncture. Enfin le Directeur Général d'AFRISTAT a sollicité l'accompagnement du Directeur Général de l'Insee dans le plaidoyer pour la contribution de la France au troisième Fonds de capitalisation d'AFRISTAT couvrant la période 2016-2025

Visite de courtoisie du Directeur Général au Ministre de l'Economie et des Finances du Mali

Le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Cosme Vodounou a rendu une visite de courtoisie le 30 avril 2015 à son Excellence M. Mamadou Igor Diarra, Ministre de l'Economie et des Finances du Mali. M. Vodounou a fait le compte rendu de la dernière réunion du Conseil des Ministres

d'AFRISTAT tenue le 9 avril 2015 à Bamako. Il a attiré l'attention du Ministre sur les décisions issues de cette réunion en l'occurrence le paiement des contributions des Etats membres au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Le Ministre a remercié la délégation d'AFRISTAT et s'est engagé à

accompagner l'Observatoire pour la mobilisation des ressources et l'acquittement d'une partie de la contribution du Mali. Le Directeur Général de l'INSTAT du Mali, M. Seydou Moussa Traoré a pris part à cette audience.

Visite de courtoisie et de travail du Directeur Général au Burkina Faso, au Bénin et au Sénégal

Dans le cadre de la mobilisation des ressources auprès des autorités des Etats membres d'AFRISTAT, le Directeur Général d'AFRISTAT a réalisé une série de missions qui l'ont conduit au Burkina Faso, au Bénin et au Sénégal.

Lors de ces déplacements, le recouvrement des arriérés de financement au 2^e Fonds AFRISTAT (2006-2015) et la sensibilisation pour le démarrage du versement des contributions au titre du 3^e Fonds (2016-2025) constituaient les principaux

points de discussions.

Au cours de sa mission au Sénégal, le Directeur Général a eu une séance d'échange avec les étudiants de 3^e année du cycle ISE de l'ENSAE sur le thème de l'économétrie avancée.

Audience auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Planification et du Développement de la Côte d'Ivoire

Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire, M. Albert Mabri Toiqueusse, a reçu en audience l'Ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire et M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT le 3 juin 2015. Ils étaient accompagnés de M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, et des experts de Statistique Canada participants à l'animation de l'atelier sur la plani-

fication stratégique intégrée organisé à Abidjan du 1^{er} au 5 juin 2015. Au cours de cette audience, le Ministre d'Etat s'est réjoui du fait que son pays a été choisi pour abriter cet atelier de formation. Il a particulièrement loué la collaboration agissante qui existe entre son pays, à travers l'INS, et AFRISTAT dont il a apprécié le travail de renforcement des capacités statistiques qu'il fait à l'en-droit des Etats africains.



Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint au Département de la statistique de la BAD

En marge de l'atelier de formation en planification stratégique intégrée tenu à Abidjan, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT a rendu une visite de courtoisie à M. Oliver CHINGANYA, Chef de la Division de renforcement des capacités du Département de la statis-

tique de la BAD le 3 juin 2015. Il était accompagné de M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, Point focal du Programme de renforcement des capacités statistiques de la BAD (PRCS) à AFRISTAT. Il est ressorti des entretiens : (i) l'accord de princi-

pe de l'octroi prochain de l'avis de non objection pour la réalisation de l'audit du PRCS BAD III et (ii) l'assurance de la poursuite de l'appui financier de la BAD à AFRISTAT dans le cadre du PRCS BAD IV dont le document de projet a été mis à la disposition de l'Observatoire.

Activités de la Direction Générale

Atelier sur la planification stratégique intégrée

Organisé conjointement avec Statistique Canada avec la participation de PARIS21, l'atelier sur la planification stratégique intégrée s'est tenu du 1^{er} au 5 juin 2015 à Abidjan.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de M. Koumé Kouakou Lacina, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire. Les participants au nombre de 44 venaient des systèmes statistiques des Etats membres d'AFRISTAT suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

La formation a porté sur les sept principaux thèmes suivants : (i) élaboration des orientations

stratégiques ; (ii) processus de planification stratégique intégrée ; (iii) outil de suivi de la planification stratégique intégrée ; (iv) évaluation d'un programme d'activités statistiques ; (v) évaluation de la SNDS ; (vi) mobilisation des ressources et (vii) les lignes directrices des SNDS de PARIS21.

Les différents thèmes ont fait l'objet de présentations suivies de discussions. Des travaux pratiques en groupes ont également été organisés durant les travaux de l'atelier.

La délégation d'AFRISTAT était conduite par M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général adjoint et comprenait MM. Freeman Amegashie, Coordonnateur du département des appuis stratégiques et de la diffusion, Oumarou El Hadj

Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle, Soumaila Diarra, Chef du service administratif et financier et Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats. Les partenaires étaient représentés par : Pour Statistique Canada, Mmes Mitchell Kathleen, DG des finances par intérim et directrice de la Planification intégrée et financière, Valérie Bizier, Chef de division de la Coopération internationale, Gestionnaire du PIGOS et M. Martin Chapman, Directeur Adjoint des Finances ; Pour PARIS21, M. Rudolphe Pétras, Coordonnateur Régional de programme.

Projet de partenariat AGRER/AFRISTAT/CESO International pour l'appui technique en Côte d'Ivoire

Au cours du deuxième trimestre, les activités du projet se sont poursuivies avec deux missions de consultants pour l'analyse diagnostique approfondie du système national de déclaration et d'enregistrement des faits d'état civil ; et pour l'étude diagnostique du système de suivi-évaluation aux niveaux central, déconcentré et décentralisé pour un suivi efficace du Programme national de développement (PND) 2016-2020.

Ainsi, du 23 février au 10 avril 2015, deux experts démographes, MM. Bruno Nouatin et Samuel Keledjoue, ont réalisé une mission en Côte d'Ivoire pour faire une analyse diagnostique approfondie du système national de déclaration et d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques vitales. Cette activité a permis la modernisation de la chaîne, l'amélioration de la production et la mise à disposition des utilisateurs, des données statistiques fiables et abondantes sur

l'état civil, désagrégées par sexe, par milieu de résidence et selon les découpages administratifs du pays.

Depuis le 4 mai 2015, M. Oumarou El Hadj Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, exécute une mission pour l'étude diagnostique du système de suivi-évaluation aux niveaux central, déconcentré et décentralisé en vue de contribuer à un suivi efficace du Programme national de développe-

ment 2016-2020. Cette activité devrait se poursuivre jusqu'au 14 juillet 2015.

Par ailleurs, AFRISTAT prépare le démarrage prochain d'une mission qui doit se dérouler du 31 août au 18 septembre 2015 pour la mise en œuvre du mécanisme de suivi et évaluation de la stratégie nationale de développement de la statistique. Elle sera exécutée par M. Pascal Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats.

Projet d'extension de la couverture géographique de l'indice harmonisé des prix à la consommation dans les Etats membres de l'UEMOA

Au cours de la période sous revue, les activités ont porté essentiellement sur l'organisation d'un atelier technique et la poursuite des missions d'appuis et de suivi dans les Etats.

■ AFRISTAT et la Commission de l'UEMOA ont organisé un atelier de finalisation des pondérations et des prix de base du 28 au 30 avril 2015 à Bamako. Cet atelier a été organisé dans le cadre du Projet d'extension de la couverture géographique au niveau national de l'Indice harmonisé des prix à la consommation des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La finalité de l'atelier était de réaliser les exercices de préparation des fichiers des pondérations et des prix de base et leur importation dans la base des données de l'application. AFRISTAT a saisi cette occasion pour procéder à l'installation locale de Phoenix-UEMOA sur un ordinateur portable par Etat. Cette installation vise principalement à pallier des problèmes récurrents liés à l'instabilité des réseaux informatiques locaux dans les Etats. Le prochain atelier prévu au cours de la deuxième quinzaine du mois d'août 2015 sera l'occasion pour les Etats de présenter leurs indices nationaux harmonisés tests.

■ M. Claude Tchamda, expert en statistique des prix, a effectué quatre missions, du 4 au 9 mai à Lomé (Togo), du 11 au 15 mai 2015 à Cotonou (Bénin), du 25 au 29 mai 2015 à Ouagadougou (Burkina Faso) et du 1^{er} au 5 juin 2015 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Ces missions ont permis d'atteindre les résultats suivants : (i) listes des variétés et des produits élémentaires mises à jour ; (ii) prix de base calculés, pondérations réaffectées, actualisées et ajustées ; (iii) des fichiers préparés et importés dans la base de l'application Phoenix-UEMOA en installation locale pour des tests de calcul de l'INHPC.

Le calendrier de mise en œuvre de ce projet prévoit l'officialisation de l'Indice national des prix à la consommation des ménages (INHPC) dans tous les Etats au cours du 1^{er} trimestre 2016.

La mission a échangé avec la Direction Générale de l'INSD sur les voies et moyens pour accélérer les travaux afin que l'échéance du calcul des indices tests avant août 2015 soit respectée par le Burkina Faso.

Le rythme de travail permet d'être optimiste par rapport au respect du calendrier aboutissant au calcul des indices tests avant août 2015 par la Côte d'Ivoire.

■ M. Abdoulaye S. Doucouré, expert en informatique et webmaster d'AFRISTAT a effectué, du 1^{er} au 12 juin 2015, une mission circulaire d'audit informatique des serveurs PHOENIX du Togo puis du Bénin. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la production de l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC). A la suite de l'atelier de finalisation des pondérations et des prix de base du 28 au 30 avril 2015 tenu à Bamako, quelques problèmes avaient été décelés dans les bases de données INHPC de certains pays. Au cours de ces missions d'audit du système informatique, des problèmes de configuration réseau ont été détectés et corrigés, huit (8) informaticiens de l'INSEED du Togo et un (1) informaticien de l'INSAE du Bénin ont été formés à la maintenance des serveurs PHOENIX.



Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Burundi

■ M. Coulibaly Siriki, expert en analyse de la pauvreté a effectué durant le premier semestre de cette année deux missions d'appui technique à l'ISTEEBU du Burundi. La première s'est déroulée du 16 au 27 mars 2015 et a permis d'apurer les données sur les dépenses des ménages, d'estimer le seuil de pauvreté, de calculer les principaux indicateurs sur la pauvreté et de démarrer la rédaction du profil de pauvreté à partir de la proposition de plan d'analyse qui a été retenue. L'équipe technique de l'ISTEEBU impliquée dans cette phase a été formée sur la méthodologie de l'analyse des données d'enquêtes ainsi que sur l'utilisation de certains outils. La seconde mission s'est déroulée du 22 au 29 avril 2015 et a permis de finaliser la rédaction du profil de pauvreté incluant une section sur l'analyse de la dynamique de la pauvreté entre 2006 et 2014.

■ Du 13 au 26 avril 2015, M. Roland Frédéric Ngampana, expert chargé des statistiques d'entreprises, a effectué une mission à Bujumbura auprès de l'Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi (ISTEEBU) pour la finalisation des travaux de mise en place de l'IPPI et de refonte de l'IPI conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Au cours de cette mission, une maquette de calcul de l'IPPI et de l'IPI rénové a été élaborée, les IPPI provisoires des douze (12) mois et quatre (04) trimestres de 2013 et 2014 ont été calculés à tous les niveaux de la NAEMA rev1/NOPEMA ainsi que les IPI rénovés provisoires des quatre (04) trimestres de 2013 et 2014. De même deux (02) cadres de l'ISTEEBU ont été formés sur l'utilisation de la maquette de calcul de l'IPPI et du nouvel IPI. La disponibilité des informations manquantes permettra de calculer les IPPI et les IPI rénovés définitifs.

Union des Comores

■ M. Coulibaly Siriki, expert en analyse de la pauvreté a effectué du 9 au 13 avril 2015, une mission d'appui technique à l'Institut national des statistiques et des études économiques et démographiques (INSEED). Cette mission a permis d'estimer le seuil de pauvreté, les déflateurs régionaux du coût de la vie, les tendances de la pauvreté, de s'accorder sur le plan de l'analyse et de démarrer les travaux d'analyse du profil de pauvreté. Une première version du profil de pauvreté a été produite.

Djibouti

■ Dans le cadre de la convention signée entre AFRISTAT et le PASED, M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages a effectué une mission à Djibouti du 28 juin au 5 juillet 2015. Elle a eu pour objectif, le lancement des travaux préparatoires de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages de

Djibouti. Plus spécifiquement, la mission a permis de finaliser la méthodologie de l'enquête, de procéder au tirage de l'échantillon des unités primaires et d'affiner le calendrier de l'enquête.

Mali

■ Mme Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, a effectué plusieurs missions à l'Institut national de la statistique (INSTAT) afin d'appuyer :

- (i) le Comité national de politique économique (CNPE) pour la finalisation d'une étude d'évaluation d'impact et pour l'actualisation de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) et
- (ii) la division des études et analyses économiques pour la mise en place d'un nouveau bulletin de conjoncture « INSTAT Synthèse » et pour la finalisation de deux études sur la pauvreté au Mali.

■ M. Franck Cachia, expert en statistiques agricoles et environnementales, a appuyé la Cellule de planification et de statistiques du Secteur du développement rural (CPS/SDR) pour la préparation du Recensement général de l'agriculture (RGA) au Mali. Durant les mois de mai et de juin 2015, les travaux ont porté sur la conception des enquêtes-pilote, sur l'élaboration du calendrier d'administration des différents modules et sur la conception des masques de saisie des questionnaires pour la collecte sur tablettes.

■ M. Franck Cachia, expert en statistiques agricoles et environnementales a démarré un appui à l'Institut national de statistiques (INSTAT) pour la conception d'une nouvelle méthodologie de prévision des récoltes. La première phase des travaux, qui a débuté en juin 2015, est la revue des pratiques dans la sous-région et au-delà en matière de méthodes de prévision des récoltes afin d'identifier les principales variables explicatives et la méthodologie la plus appropriée au contexte du Mali.

Mauritanie

■ M. Coulibaly Siriki, expert en analyse de la pauvreté a démarré le 20 juin 2015 une mission d'appui à l'Office national de statistique (ONS). Cette mission qui prendra fin le 10 juillet 2015 va permettre d'analyser la pauvreté dans le pays à partir d'une approche harmonisée recommandée par AFRISTAT. Cette dernière est basée sur la méthode du coût des besoins essentiels.

Niger

■ M. Abdoulaye S. Doucouré, expert en informatique et webmaster d'AFRISTAT a effectué, du 4 au 15 mai 2015, une mission d'appui informatique, en vue de la sécurisation du réseau de l'INS. Cette mission a été financée par le CEPED. Au cours des travaux, les nouveaux serveurs de l'INS ont été installés, un système anti-intrusion

(pare-feu) a été mis en place et la nouvelle politique de sécurité de l'INS a été rédigée. Six (6) informaticiens de l'INS ont été formés sur le thème de la sécurité informatique.

ENSAE de Dakar

■ Mme Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, a donné un cours de macroéconomie monétaire internationale aux élèves Ingénieurs des travaux statistiques (ITS) inscrits en 3^e année à l'ENSAE du 20 au 25 avril 2015.

■ M. Coulibaly Siriki a effectué, du 2 au 5 juin 2015, une mission d'enseignement à l'Ecole nationale supérieure de l'administration économique (ENSAE). Cette formation qui a porté sur le thème « analyse de la pauvreté et de l'emploi » a été dispensée à une trentaine d'étudiants inscrits en troisième année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes (ISE).

M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a animé un échange le 16 juin 2015 avec les élèves de 3^e année du cycle ISE de l'ENSAE sur le thème de l'économétrie avancée.

ENSEA d'Abidjan

■ M. Coulibaly Siriki, expert en analyse de la pauvreté a effectué, du 25 au 28 mai 2015, une mission d'enseignement à l'Ecole nationale supérieure de statistique et de d'économie appliquée (ENSEA). Cette formation qui a porté sur le thème « analyse de la pauvreté et de l'emploi » a été dispensée à 46 élèves inscrits en troisième année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes (ISE).

ISSEA de Yaoundé

■ M. Coulibaly Siriki a effectué, du 4 au 8 mai 2015, une mission d'enseignement à l'Institut supérieur de statistique et d'économie appliquée (ISSEA). Cette formation qui a porté sur le thème « mesure et analyse de la pauvreté » a été dispensée à 35 étudiants inscrits en troisième année du cycle des ingénieurs statisticiens économistes (ISE).

IFORD de Yaoundé

■ Dans le cadre du partenariat entre AFRISTAT et l'Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD), M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, a effectué, du 27 avril au 9 mai 2015, une mission à l'IFORD pour assurer le cours de théories et pratiques de sondage aux étudiants en première année de master. La formation a été articulée autour des sujets tels que les généralités sur la théorie des probabilités et les enquêtes par échantillonnage, les considérations pratiques dans l'élaboration d'un échantillonnage et les différents plans de sondage. Au total, 54 étudiants ont suivi la formation.



Activités internationales

■ M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a représenté l'Observatoire à la réunion du 8^e Comité annuel d'orientation stratégique du Pôle « Stratégies de développement et finances publiques » tenue le 23 avril 2015 à Yaoundé. Cette participation visait à témoigner de la volonté d'AFRISTAT de poursuivre et de développer le partenariat initié et qui est déjà fructueux de deux guides méthodologiques en matière de planification globale et sectorielle visant l'intégration des questions transversales (genre, emploi et changement climatique) dans les politiques et le suivi-évaluation des stratégies de développement.

■ M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages, a participé à Cotonou au Bénin, du 12 au 14 mai 2015, à l'atelier de formation sur le thème « mesurer l'exclusion humaine dans une optique de transformation structurelle : l'indice africain de développement social (IADS) ». Cet atelier a été organisé par la Division des Politiques de Développement social et les Bureaux sous-régionaux pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), au profit des cadres des instituts nationaux de statistique et des directions de planification économique des pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) et d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie et Algérie). Ont aussi pris part à cette rencontre, des représentants de la Commission de l'UEMOA, la CEDEAO et AFRISTAT. L'atelier a poursuivi les objectifs suivants : i) présenter le cadre conceptuel et méthodologique de l'IADS ; ii) utiliser les statistiques nationales afin de produire des résultats initiaux de l'IADS et iii) analyser les résultats préliminaires de l'IADS pour identifier et évaluer l'impact des politiques sociales sur la réduction de l'exclusion humaine.

■ M. Freeman Amegashie, expert principal en organisation stratégique, et Coordonnateur du département des appuis stratégiques et de la diffusion, a participé les 27 et 28 mai 2015, au séminaire sur la gestion de la qualité des statistiques organisé conjointement par l'Union africaine et Eurostat à Accra (Ghana).

Ce séminaire a regroupé plus d'une vingtaine de cadres en provenance de plusieurs instituts nationaux de statistique, des écoles de statistique, de la Commission de l'Union africaine, d'Eurostat, etc. Il a permis de présenter aux participants différents cadres de gestion de la qualité et leur utilisation en matière de statistiques.

Cette rencontre a permis également de sensibiliser les pays sur la nécessité d'adopter la démarche Qualité. AFRISTAT et la Commission de l'Union africaine devront collaborer afin de soutenir l'action des pays dans ce domaine. AFRISTAT devra prendre toute sa place dans le débat sur la question au sein du Groupe de travail que la Commission de l'Union africaine compte mettre en place.

■ Mme Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, a participé le 9 juin à la réunion du Comité de rédaction de la revue STATECO, conjointement éditée par AFRISTAT, Insee et DIAL, pour la préparation des prochains numéros de 2015 (n° 109 et n° 110).

■ M. Ousman Koriko a représenté la Direction Générale d'AFRISTAT à l'atelier des experts en enquêtes auprès des ménages et en analyse de la pauvreté, organisé les 9 et 10 juin 2015 à Ouagadougou au Burkina Faso, par la Commission de l'UEMOA et la Banque Mondiale sur le thème : Projet de modernisation et d'harmonisation des enquêtes auprès des ménages dans les Etats membres de l'UEMOA. Cet atelier fait suite à la réunion des Directeurs généraux des INS sur le même thème qui s'est tenue le 8 juin 2015. Cette rencontre a eu pour objectif spécifique de discuter des principes généraux d'une enquête auprès des ménages qui vise la mesure et l'analyse de la pauvreté. Les conclusions des travaux seront soumises à l'appréciation de la réunion du Comité régional de la statistique en juillet 2015.

■ M. Claude Tchamda, expert en statistiques des prix, a représenté AFRISTAT à la conférence annuelle du Global Development Network (GDN), du 11 au 13 juin 2015 à Casablanca (Maroc). AFRISTAT et le CIRAD (représenté par M. Nicolas Bricas) ont présenté une communication intitulée : « Consommations et marchés alimentaires en Afrique de l'Ouest et Centrale : vers plus de dépendance ? ». Il s'est agi de présenter quelques points saillants de « L'Étude sur les marchés alimentaires intérieurs en Afrique de l'Ouest, plus Cameroun et Tchad » réalisée conjointement par AFRISTAT, l'AFD et le CIRAD en 2013 et 2014.

■ M. Franck Cachia, expert en statistiques agricoles et environnementales, a participé à la conférence à mi-parcours de la Stratégie Globale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur les activités réalisées par la Stratégie Globale au cours de la première phase (2012-2015) et de présenter les actions prévues pour la seconde phase (2015-2017). En Afrique, les partenaires régionaux de la Stratégie Globale (la Banque Africaine de Développement et la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique) s'apprêtent à mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités en statistiques agricoles en partenariat avec les organisations sous-régionales, y compris AFRISTAT.

■ Mme Emilie Laffiteau, a pris part les 25 et 26 juin à Abidjan au séminaire régional d'échange sur les axes d'interventions du volet « Analyse et prévision macroéconomiques » organisé par AFRITAC de l'Ouest.

La réunion a permis dans un premier temps de faire un état des lieux des principaux outils en matière d'analyse conjoncturelle, de prévision macroéconomique à court terme, de cadrage budgétaire et de modèles d'analyses d'impact. Dans un second temps, les besoins en assistance technique et les axes d'intervention prioritaires d'AFRITAC de l'Ouest ont pu être établis.

■ M. Ousman Koriko a représenté la Direction Générale d'AFRISTAT au séminaire régional de l'Océan indien à Mayotte du 25 au 26 juin 2015, sur le thème « développement de la microfinance : quelle caractérisation et quel accompagnement du secteur informel ? ». Le séminaire a été organisé par l'Agence française de développement au profit des cadres des instituts nationaux

de la statistique et des opérateurs du secteur de la microfinance. Ce séminaire a eu pour but de partager les différentes expériences et expertises avec pour finalité de soutenir l'activité économique et favoriser l'intégration sociale dans les îles de l'océan indien. L'expert d'AFRISTAT a dirigé une table ronde sur le sous thème intitulé : « Comment appréhender le secteur informel ? Quels sont les outils de mesure ? Etat des lieux de l'appareil statistique »

■ Du 29 juin au 3 juillet 2015, une mission conduite par M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT et comprenant M. Dodji V. Silété Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, a participé à Paris aux réunions statutaires organisées par le Centre d'Appui aux écoles de statistique africaines (CAPESA) et le CESD-Statisticiens pour le développement au titre de l'année 2015.

A cet effet la mission a pris part aux travaux de l'assemblée générale ordinaire du CESD-Statisticiens pour le Développement le 29 juin 2015, à la 28^e réunion de la Conférence des Directeurs des Ecoles de statistique africaines (CODESA) le 1^{er} juillet 2015 et au 6^e Comité des programmes du Fonds CESD géré par Expertise France le 2 juillet 2015.

L'assemblée générale ordinaire du CESD-Statisticiens pour le Développement a fait le point des activités du Conseil d'administration, a examiné et adopté le rapport d'activité couvrant la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 29 juin 2015 ainsi que le rapport financier du CESD-Statisticiens. Son bureau qui a été présidé pendant onze ans (depuis 2004) par M. Lamine Diop, a un nouveau président en la personne de M. Jean-Louis Bodin.

La réunion de la CODESA a examiné et adopté le compte rendu de la 27^e réunion, pris connaissance des rapports d'activité des écoles de statistique africaines (ESA) d'Abidjan, de Dakar et de Yaoundé et a abordé les points relatifs au bilan des concours communs 2015 d'entrée dans les ESA, au soutien aux écoles, aux projets de coopération, au concours communs 2016, au transfert de l'organisation des concours à AFRISTAT envisagé pour l'année 2017 et à l'examen des demandes d'adhésion à la CODESA initiées par deux écoles de statistique du Bénin.

Au cours du 6^e Comité des programmes du Fonds CESD géré par Expertise France, les points suivants ont été abordés : (i) rappel des objectifs de la fusion des opérateurs publics de coopération technique internationale et de la création d'Expertise France, présentation des activités du pôle « Statistiques et politiques économiques » ; (ii) bilan des activités financées par le Fonds sur la période allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et (iii) présentation des demandes de financement pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

A l'issue des échanges, le comité a validé les demandes de financement à l'exception de l'atelier de renforcement des capacités des enseignants et des praticiens sur l'intégration régionale pour lequel AFRISTAT est chargé de proposer des termes de référence et un budget.

Bénin
www.insae-bj.org

Atelier de finalisation du rapport d'analyse de l'enquête sur la sécurisation des produits et des services

Il a été réalisé du 10 au 17 mai 2015 à Lokossa, l'atelier de finalisation du rapport d'analyse de l'Enquête sur la sécurisation des produits et des services de la santé reproductive. Organisé par l'INSAE et appuyé financièrement par l'UNFPA, cet atelier a réuni une vingtaine de cadres de l'INSAE, de la DGPD, de l'UGC-UNDAF, de l'ABPF, de la DSME/MS et autres personnes ressources.

Mission d'appui à la mise à jour et à l'actualisation des pondérations

Après le dernier atelier de Bamako du 28 au 30 avril 2015, il a été procédé aux exercices de pondérations, d'apurement et de calcul des prix de base. A cet effet, une mission de mise en œuvre des recommandations de la mission d'Audit de la commission de l'UEMOA réalisée à AFRISTAT en mars 2015 a été accueillie. Cette mission a permis d'accélérer les travaux du projet d'extension de l'Indice Harmonisé des Prix à la consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA pour permettre l'officialisation de l'Indice national des prix à la consommation des ménages (INHPC) dans tous les Etats en janvier 2016.

Atelier d'identification et d'imputation des erreurs, d'élaboration des règles de cohérence et d'écriture des programmes d'imputation des données du RGPH-4

Du 26 au 31 mai 2015, une trentaine de cadres de l'INSAE, de la DGPD et DDDP du MDAEP et de l'UNFPA se sont retrouvés à Lokossa dans le cadre de l'atelier ayant pour thème : « Identification et Imputation des erreurs, Elaboration des règles de cohérence et d'écriture des programmes d'imputation des données du RGPH-4 ». Initié par l'INSAE et financé par l'UNFPA, cet atelier fait suite à celui organisé sur le thème « Vérification de l'exhaustivité des Zones de Dénombrements (ZD) ».

Cameroun
www.statistics-cameroon.org

Atelier de validation des données de l'annuaire statistique africain 2015

Du 24 au 26 mars 2015, le Cameroun a abrité à Douala, l'atelier de validation des données de l'annuaire statistique africain 2015. L'atelier était co-organisé par la Commission de l'Union Africaine (UA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA). Plus de 40 pays africains étaient représentés.

Le représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) en la personne de M. Okouda Barnabé a ouvert les travaux en invitant les participants à placer l'annuaire statistique dans la perspective de répondre aux OMD et à l'agenda Post 2015. Au terme des travaux, l'annuaire statistique africain 2015 a été validé, sous réserve des compléments de données attendues de certains pays.

Treizième session ordinaire du Conseil national de la statistique

Le Conseil national de la statistique a tenu sa 13^e session le jeudi 4 juin 2015 à Yaoundé. Les travaux étaient présidés par M. Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et Président dudit Conseil. Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, assisté de son Adjoint, rapportait les points inscrits à l'ordre du jour.

A l'issue de leurs délibérations, les membres du Conseil ont validé : (i) l'avant-projet de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNSD 2015-2020), (ii) les projets de Décret rendant obligatoire, l'application et de la Nomenclature des métiers, emplois et professions du Cameroun et de la Nomenclature d'activités et de produits du Cameroun et (iii) l'avant-projet de la Politique Nationale de Communication et de Diffusion de l'Information Statistique au Cameroun. Ils ont exhorté le Président à soumettre tous ces documents à l'approbation du Gouvernement pour mise en œuvre.

Atelier de validation des résultats de l'enquête MICSS

Du 5 au 9 mai 2015, l'Institut National de la Statistique a organisé à Douala, en partenariat avec l'UNICEF, l'atelier de validation des résultats de la 5^e édition de l'enquête MICSS (MICSS 5).

L'objectif était d'examiner et de valider les maquettes des tableaux du Rapport principal, notamment la conformité entre les objectifs et résultats attendus, et d'examiner les premiers tableaux disponibles qui feront plus tard l'objet des travaux d'analyse et de rédaction dudit rapport principal.

A l'issue des travaux, les résultats ont été validés. Le rapport principal sera publié au cours du troisième trimestre 2015.

Diffusion des données économiques et financières avec la plateforme Open Data

Du 4 au 8 mai 2015, l'INS a reçu une mission du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Africaine de Développement pour la formation de son personnel à la gestion et la diffusion des données économiques et financières à l'aide de la plateforme Open Data (ODP). Cette plateforme a pour but de faciliter la transmission des données au FMI.

Les experts de ces deux institutions ont ainsi présenté les avantages de cet instrument notamment sa compatibilité avec le format SDMX et son logement sur le "cloud". Par la suite, ils ont organisé des séances de travail avec les différents responsables de l'INS en charge de la production des données économiques et financières notamment les personnels des statistiques macroéconomiques, des statistiques économiques et des prix. Au terme de leur mission, des bases de données des domaines sus-mentionnés ont été créées sur la plateforme ODP et des recommandations allant dans le sens du déploiement de l'ODP et de la transmission des données au FMI ont été formulées.

L'INS est désigné comme point focal national pour le développement de cette initiative du FMI.

Côte d'Ivoire
www.ins.ci

Enquête Nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel en 2015 (ENSESI 2015)

Au cours du deuxième trimestre 2015, l'INS a poursuivi avec l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), les travaux préparatoires de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel (ENSESI) 2015 à travers l'enquête pilote et l'atelier de finalisation des documents techniques.

En ce qui concerne l'enquête pilote, la formation des agents s'est déroulée du 21 au 29 avril 2015 et la collecte du 21 au 23 mai 2015 dans cinq (5) grappes (en raison d'une par Commune) des Communes de : Abobo, Bingerville, Cocody, Koumassi et Songon. Quant à l'atelier de finalisation des documents techniques à savoir les questionnaires, manuels et protocole de l'enquête, il s'est déroulé du 28 mai au 1^{er} juin 2015, à Agboville.

Selon le chronogramme arrêté, les prochaines activités concernent le recrutement et la formation du personnel de terrain du 23 juin au 3 juillet 2015 ainsi que l'enquête proprement dite sur deux (2) mois à partir du 5 juillet 2015.

Enquête sur le niveau de vie 2015

L'Institut National de la Statistique (INS) a signé avec la Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP) un protocole d'accord demandant à l'INS de réaliser une enquête sur le Niveau de Vie des Ménages (ENV 2015) en 2015 sur toute l'étendue du territoire avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale. Cette enquête a pour objectif principal la collecte d'informations destinées à améliorer la planification et l'évaluation des politiques économiques et sociales en Côte d'Ivoire.

Au terme de la phase de terrain qui s'est déroulée du 23 janvier au 25 mars 2015, un atelier de traitement et d'analyse des données a été organisé du 11 au 26 mai 2015 à Agboville. Au cours de ce dernier, les données ont été apurées, les indicateurs de pauvreté calculés, le profil provisoire de pauvreté produit et les rapports thématiques initiés.

Recensement général de la population et de l'habitat 2014

Après la publication des résultats préliminaires du RGPH 2014 par le Conseil des Ministres du 23 décembre 2014, le comité technique de pilotage du RGPH s'apprête à rendre disponibles les résultats détaillés et les analyses thématiques. Aussi, des équipes pluridisciplinaires, composées de démographes, statisticiens et d'informaticiens de l'INS, ont été commises à cette tâche. Dans cette optique, un atelier d'exploitation finale des données a été organisé à Agboville, du 20 avril au 3 mai 2015.

Cet atelier avait pour objectif la finalisation du redressement des données des fichiers « Individus », « Ménage », « Migration » et « Mortalité », afin de disposer de bases de données exploitables. Il a regroupé 44 participants dont deux représentants de l'UNFPA.

Atelier de formation sur la planification stratégique intégrée

Du 29 au 30 janvier 2015, s'est tenu à Agboville, Du 1er au 5 juin 2015, s'est tenu à Abidjan, un atelier de formation des cadres des Systèmes statistiques nationaux (SSN) des Etats membres d'AFRISTAT. Organisé par Statistique Canada en collaboration avec AFRISTAT et PARIS21, cet atelier qui a regroupé une soixantaine de participants visait à renforcer la pratique de la planification stratégique intégrée dans les systèmes statistiques des pays africains en y incorporant les dimensions « gestion des ressources humaines et comptabilité analytique ».

Cette formation a permis aux participants de posséder une base méthodologique minimale en planification stratégique intégrée nécessaire à une bonne formulation, au suivi et évaluation des Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) et des programmes d'activités dans les SSN.

Visite de travail d'une mission de la CEA à Abidjan

Le Directeur Général de l'INS a reçu le 18 mai 2015, une mission de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Cette mission séjournait à Abidjan dans le cadre de la mise en place du Centre de formation en Statistique.

Les discussions ont porté sur les volets institutionnels du centre et sur l'harmonisation des méthodes statistiques.

La définition des modalités d'alimentation du dispositif de suivi évaluation des grands projets statistiques en Afrique tels que la mise en œuvre de l'agenda 2063 et des différents programmes post 2015 a aussi été abordée.

La mission était composée de MM. Babacar Fall, Consultant, ex Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal et Kouakou N'Goran Jean Arnaud, de l'ENSEA d'Abidjan.

Etude diagnostique de l'Etat civil en Côte d'Ivoire

Le mercredi 1er avril 2015, le Directeur Général de l'INS a reçu une mission d'experts en Etat Civil, mandatée par l'Union Européenne.

Lors de cette rencontre, la mission a fait un rapport à mi-parcours des activités de l'étude diagnostique sur l'Etat Civil en Côte d'Ivoire. Elle a profité de cette occasion pour expliquer la méthodologie adoptée. Elle a également relevé des lacunes au plan juridique et organisationnel, ainsi que la faible implication de la structure nationale en charge du suivi de l'Etat Civil.

Le Directeur Général a saisi cette occasion pour féliciter la mission pour le travail abattu et l'a exhorté à poursuivre ses travaux avec toute la rigueur scientifique afin de permettre à l'Etat de Côte d'Ivoire d'avoir un état des lieux exact de la situation de l'Etat Civil et de prendre à terme, les meilleures décisions.

Atelier de formation des conseillers commerciaux de l'INS

Du 9 au 11 juin 2015, les Conseillers commerciaux ont bénéficié d'une formation sur les produits et prestations de l'INS. L'objectif principal était de rendre performante la force de vente de l'INS. Pour cette formation, l'accent a été mis sur

le contenu, la périodicité et les utilisateurs potentiels de chaque publication afin de permettre aux Conseillers commerciaux d'être mieux outillés pour comprendre les besoins du client, l'aider à les formuler pour en faciliter les traitements.

L'atelier, animé par les responsables des différents services producteurs de l'INS et élargi à l'ensemble du personnel de la Direction Communication, Diffusion et Marketing, a connu un franc succès grâce à la qualité et au professionnalisme des intervenants.

Gabon www.stat-gabon.org

Première rencontre du Comité International d'Organisation

Du 28 au 30 avril 2015 s'est tenue dans les locaux de la DGS à Libreville, la première rencontre du Comité International d'Organisation de la deuxième réunion conjointe du Comité des Directeurs Généraux (CODG) des Instituts Nationaux de Statistique de l'Union Africaine et la Commission Statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) et de la 11^e session du Symposium pour le Développement de la Statistique (ASSD). Elle avait pour objet la préparation logistique de ces deux grandes rencontres.

La réunion a été présidée par M. Francis Thierry Tiwinot, Directeur Général de la Statistique, elle a vu la participation de MM. Lucky Ngwenya, chef du secrétariat de l'ASSD et de Jose Awong, chef de mission de l'Union Africaine et de la Commission Economique de l'Afrique (CEA).

Publication des résultats préliminaires du recensement général de la population et des logements (RGPL2013)

A la suite de l'homologation des données du RGPL2013 par la Cour Constitutionnelle, le conseil des ministres du 28 mai 2015 a publié les résultats préliminaires qui estiment la population en République gabonaise à **1.802.728** habitants.

Sénégal www.ansd.sn

Vers la mise en place d'un dispositif pérenne de suivi des statistiques de l'emploi : l'ANSD démarre l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES)

L'ANSD vient de lancer la phase de collecte de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES).

Cette opération vise à :

- mesurer le chômage et l'emploi, identifier les secteurs d'activités à plus forte capacité de création d'emplois ;
- définir le profil des demandeurs d'emploi notamment en termes de formation et de qualification professionnelle ;
- évaluer les canaux de recherche d'un emploi et la durée d'obtention du premier emploi après la sortie du système éducatif ou de formation professionnelle ;
- évaluer les conditions d'exercice de ces emplois notamment la protection sociale accordée aux différentes catégories socioprofessionnelles ;

- servir de support d'analyse statistique pour les programmes et stratégies de promotion de l'emploi notamment celui des jeunes et des femmes.

L'objectif de cette opération est de pallier les insuffisances de statistiques d'emploi et, à la longue, mettre en place un dispositif de suivi trimestriel de l'emploi, conformément au programme d'adhésion à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD).

Dans la continuité de sa volonté de moderniser son système de collecte et d'améliorer la qualité des données, l'ANSD va recourir encore une fois aux technologies de l'information et de la communication avec l'utilisation de tablettes.

L'ANSD prépare son premier Recensement Général des Entreprises (RGE)

Dans le cadre du projet de rénovation des comptes nationaux du Sénégal, l'ANSD prépare la réalisation de son premier Recensement Général des Entreprises (RGE). A ce propos, un Atelier de validation des documents de collecte a été organisé le 9 juin dans les locaux de l'ANSD.

Les Big Data et les statistiques officielles : l'ANSD, PARIS21 et Sonatel-Orange balisent le chemin

Dans le cadre du challenge « Data for Development » (D4D) initié en 2014 par la Société de télécommunication Sonatel-Orange, un atelier a été organisé dans les locaux de l'ANSD le 16 juin 2015 pour présenter les travaux scientifiques réalisés par deux équipes de recherche.

L'Atelier visait également à étudier l'intégration et la construction d'indicateurs sociodémographiques à partir des données de télécommunications et d'analyser l'impact dans les processus de production des statistiques des programmes d'enquêtes nationales au Sénégal.

L'Atelier avait regroupé l'ANSD, une délégation de PARIS21 conduite par le Manager général M. Johannes Jütting, la Sonatel-Orange et les équipes de chercheurs, par ailleurs lauréats du concours, provenant de l'Université de Berlin, University of Buffalo, Ecole Polytechnique de Milan, Brown University, Université Catholique de Louvain et Université Polytechnique de Madrid. M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'Afristat, en mission à Dakar, a également participé à cet atelier.

Enquête MICS Urbaine de Dakar : démarrage de la formation des enquêteurs

Dans le cadre des activités de l'enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) urbaine de Dakar, l'ANSD a démarré le lundi 15 juin 2015 la formation des agents enquêteurs devant participer à la grande collecte prévue de Juillet à septembre 2015, soit une durée de trois mois.

Cette enquête s'inscrit dans le contexte d'une urbanisation galopante marquée par un accroissement des inégalités sociales. L'enquête MICS urbaine va ainsi permettre de collecter des données sur une large gamme d'indicateurs dans les domaines de la santé, l'éducation, la protection des enfants, le VIH/SIDA, etc. En outre, cette enquête sera l'occasion d'évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'enquête sera réalisée à l'aide de tablettes qui permettront de raccourcir les délais de publica-

tion des résultats et d'améliorer le contrôle de la qualité des données.

Atelier de validation des rapports sur les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales et nationale

Dans la suite du premier atelier tenu au mois d'avril sur la validation des SES régionales et Nationale de 2013, un second atelier a été organisé du 15 au 19 juin 2015 pour valider les SES régionales de 2011 et Nationale de 2013. Ces publications sont parmi les produits phares de l'ANSD en ce sens qu'elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et national.

Autres activités

Durant ce trimestre, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques et le PIB trimestriel.

Toutes ces publications sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD : www.ansd.sn

Tchad www.inseed-tchad.org

EDS-MICS (Troisième Enquête Démographique et de Santé au Tchad (EDST3) combinée à une Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (MICS) incluant un volet sérologie VIH dénommée EDST-MICS 2014) :

Les travaux de collecte de données qui avaient commencé le 13 octobre 2014 se sont achevés exactement le 10 avril 2015, comme prévu, avec le retour des équipes de collecte à N'Djaména. Au total, ce sont 624 grappes qui ont été travaillées sur les 626 tirées, les deux autres (l'une au Sila et l'autre au Lac) n'ont pu être visitées pour cause d'inaccessibilité ou d'insécurité.

Les travaux d'apurement qui ont commencé le 1^{er} juin 2015 ont effectivement pris fin le 15 juin.

Par ailleurs, une réunion du Comité de Pilotage (Equipe Technique de l'INSEED et Partenaires Techniques et Financiers) a eu lieu le vendredi 5 juin 2015. Cette réunion de concertation a permis de faire l'état d'avancement des travaux relatifs à l'EDST3-MICS-VIH/SIDA et d'échanger sur la mobilisation des ressources pour le financement des activités restantes, à savoir la production des tableaux et les travaux d'analyse.

Le Recensement Général des Entreprises (RGE)

Le mois d'avril 2015 était réservé à la poursuite des travaux d'apurement. Un atelier de finalisation des travaux d'apurement, de production des tableaux et de rédaction du draft du Rapport Général du RGE a eu lieu du 17 au 27 mai 2015 à Dandi. Le draft ainsi élaboré a été examiné en interne par le Comité Qualité de l'INSEED le jeudi 4 juin 2015.

Au cours du mois de juillet 2015, il sera organisé un atelier de validation du rapport. Cet atelier regroupera les membres du Comité de Pilotage, les Administrations en charge de la gestion des entreprises et les partenaires qui ont financé le RGE. Après cela, un Répertoire National des Entreprises (RNE) sera finalisé et mis à la disposition des utilisateurs.

L'Enquête sur les Aspirations Nationales « Vision 2030, le Tchad que nous voulons »

Il s'agit d'une enquête demandée par le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI) pour produire des données devant soutenir le processus de planification de moyen-terme "vision 2030, le Tchad que nous voulons". La formation des agents de collecte a eu lieu du 20 au 25 avril 2015. La collecte des données sur le terrain s'est étalée du 2 au 30 mai 2015.

La formation des agents de saisie s'est déroulée du 10 au 12 juin 2015. La saisie des données a commencé effectivement le lundi 14 juin et durera un mois environ. Début juillet 2015, une retraite est prévue pour finaliser les travaux d'apurement, produire les tableaux d'analyse et rédiger le rapport de ladite enquête.

Togo www.stat-togo.org

Dissémination des résultats définitifs de la troisième Enquête Démographique et de Santé au Togo (EDST-III)

Dans le cadre de la réalisation de la troisième Enquête Démographique et de Santé au Togo (EDST-III), l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), a réalisé de novembre 2013 à avril 2014, une opération de collecte de données, qui s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national.

Cette enquête a permis à l'INSEED de produire des données statistiquement satisfaisantes notamment des indicateurs relatifs aux progrès réalisés par le Togo en matière de santé et pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de nouveaux programmes de santé.

Après la présentation des résultats de cette enquête aux partenaires techniques et financiers le 23 mars 2015, l'INSEED a organisé le 2 juin 2015, un séminaire de formation à l'attention des journalistes sur l'utilisation des données de l'enquête. L'objectif de ce séminaire était d'initier les journalistes à la lecture correcte des tableaux et à aider ces derniers à utiliser au mieux les données issues de cette enquête dans leurs reportages.

Des ateliers de dissémination ont été réalisés dans les cinq régions du pays et à Lomé pour porter également ces résultats à la connaissance des utilisateurs.

Installation des membres des comités sectoriels dans la perspective de l'opérationnalisation complète du Conseil national de la statistique

Afin de compléter l'opérationnalisation du Conseil National de la Statistique (CNS), une cérémonie d'installation officielle des membres des Comités sectoriels dudit Conseil nommés par arrêté du 2 mars 2015, s'est déroulée le mardi 31 mars 2015 à 15 heures, dans la Salle CEDEAO de l'Immeuble CASEF à Lomé. Cette cérémonie a été présidée par le Ministre auprès du Président de la République, chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques publiques, Prof. Kako K. Nubukpo.

Dans son discours, le Ministre a félicité les membres des comités sectoriels pour leur nomination qui vient compléter l'opérationnalisation du CNS. Il leur a rappelé leurs attributions qui consistent, entre autres, à appuyer le Secrétariat Technique du CNS dans la préparation des sessions et la mise en œuvre des décisions du CNS, dans l'élaboration des programmes pluriannuels et annuels d'activités statistiques, etc. Il a également saisi l'opportunité pour les encourager à apporter leur pleine contribution dans l'accomplissement de leur mission en ayant à l'esprit le sens du devoir et du travail bien fait afin que les objectifs fixés puissent être atteints.

Le Ministre a, en outre, renouvelé les remerciements du Gouvernement en direction de tous les partenaires au développement en général et à l'Union Européenne en particulier pour leur appui technique et financier au processus de réformes du système statistique national en cours. Il leur a enfin rappelé que le processus de réformes du système statistique national est à une phase où le Gouvernement a besoin plus que jamais de leurs divers appuis pour l'atteinte des résultats escomptés, notamment, l'opérationnalisation de l'INSEED dont le décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement a été pris par le Conseil des Ministres le 24 février 2015.



Quelle démarche suivie par le Cameroun pour disposer d'une deuxième génération de la SNDS opérationnelle ?

Par : M. Olivier TCHAMAGO KOUDEU, Chef de Cellule de la Documentation, des Publications et des Archives (INS)

La deuxième génération de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS2) du Cameroun couvre l'horizon 2015-2020 et s'aligne sur la deuxième moitié la période de référence du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Elle a été élaborée par le Système National d'Information Statistique (SNIS) selon une démarche participative incluant tous les acteurs du Système. Les différents travaux ont été réalisés en ateliers sous la coordination de l'INS. L'approche cadre logique a été implémentée en 5 étapes :

- l'évaluation de la SNDS1 (2009-2013) et le diagnostic du SNIS à l'aide du Cadre d'Évaluation de la Qualité des Données (CEQD) du FMI ;
- l'analyse des problèmes identifiés ayant conduit à la production de l'arbre à problèmes ;
- la définition des orientations stratégiques : vision, objectif global et missions du SNIS ainsi que les axes stratégiques ;
- l'élaboration du cadre logique et du plan d'actions prioritaires ;
- le costing et l'élaboration du dispositif de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de reporting.

1. Évaluation de la SNDS1 (2009-2013) et Diagnostic du SNIS à l'aide du Cadre d'Évaluation de la Qualité des Données (CEQD) du FMI

Un groupe de travail (GT) constitué des différents acteurs du SNIS, notamment les responsables de l'INS et ceux en charge de la production statistique dans les administrations sectorielles a été mis en place en vue de l'évaluation de la SNDS1. Le GT a tenu deux sessions au cours desquelles il a été question d'examiner l'ensemble des activités planifiées et non exécutées de la SNDS1, ainsi que les raisons de leur non exécution. Un atelier d'évaluation finale de la SNDS1 organisé dans la ville de Kribi a permis de peaufiner les travaux du GT.

Quant au diagnostic du Système, l'INS a élaboré un questionnaire qu'il a adressé à toutes les administrations concernées. Il était question de collecter les informations sur l'existence ou non d'une unité (Bureau, Service, Cellule, Sous-direction, Division, ...) dédiée à la production statistique au sein de l'administration, le niveau hiérarchique de rattachement de cette unité, les ressources humaines et matérielles de l'unité statistique, l'existence ou non d'un budget alloué à la production statistique. L'exploitation des données de cette étude a révélé les résultats ci-après :

- une faible coordination de la production et de la diffusion des données statistiques surtout dans les administrations sectorielles et au niveau régional ;

- une faible prise en compte des besoins du SNIS dans la formation et le renforcement des capacités en statistique des ressources humaines ;
- la déperdition des personnels formés du SNIS ;
- l'insuffisance de la logistique nécessaire pour la production statistique de qualité ;
- un faible développement de l'infrastructure technologique et statistique (TIC, SIG, ...) ;
- etc.

2. Analyse des problèmes identifiés et production de l'arbre à problèmes

Le diagnostic du SNIS ayant permis d'identifier les insuffisances du Système énumérées ci-dessus, l'on a procédé à leur examen minutieux à l'aide du modèle FFOM (Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces). Ce qui a conduit à la production de l'arbre à problèmes et par suite, l'arbre à objectifs.

3. Définition des orientations stratégiques : vision, objectif global et missions du SNIS ainsi que les axes stratégiques

La vision de la SNDS2 est d'asseoir à l'horizon 2020, un SNIS stable, efficient, produisant et diffusant à temps des données statistiques fiables, actuelles, répondant aux besoins de tous les utilisateurs notamment pour la conception ainsi que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement, en vue de migrer vers la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD). Son objectif global est d'amener le SNIS à produire et à diffuser des statistiques de qualité suffisamment désagrégées et prenant en compte les domaines émergents.

La SNDS2 comprend cinq (05) axes stratégiques : (1) le renforcement de la coordination et de la gouvernance, (2) le renforcement des capacités humaines, matérielles, technologiques et financières, (3) l'amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique, (4) l'amélioration de l'archivage, de la diffusion et de l'utilisation des données, et (5) le développement de la recherche appliquée et le renforcement de la coopération.

4. Élaboration du cadre logique et du plan d'actions prioritaires

La SNDS2 est assorti d'un plan d'actions prioritaires organisé en 06 domaines :

1. Cadre institutionnel, coordination et gouvernance (12 opérations identifiées) ;
2. Renforcement des capacités humaines et matérielles du SNIS (12 opérations identifiées)

3. Enquêtes et recensements (54 opérations identifiées)
4. Etudes (52 opérations identifiées)
5. Mise en place des SIG (23 opérations identifiées)
6. Mise en place des Systèmes d'Information Statistique et production des statistiques courantes (43 opérations identifiées)

5. Costing et élaboration du dispositif de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de reporting

La mise en œuvre de la SNDS2 (2015-2020) requiert un coût global estimé à près de 120 milliards de Francs CFA.

Selon les principes de la gestion axée sur les résultats, deux types de résultats sont attendus du suivi-évaluation de la SNDS2. Il s'agit des résultats opérationnels et des résultats de développement (qui génèrent des changements substantiels au sein du système statistique national).

- Les résultats opérationnels, induits par la mise en œuvre des plans d'action, sont constitués d'intrants et d'activités. Ils rendent compte du niveau des réalisations physiques ;
- Les résultats de développement témoignent des changements réalisés au cours des différentes étapes de la mise en œuvre de la SNDS.

Le Conseil National de la Statistique (CNS), en sa 13^e session ordinaire tenue le 4 juin 2015 à Yaoundé, a validé cette Stratégie. En perspective, il reste trois étapes pour boucler et diffuser ladite Stratégie. Il s'agit de :

- la tenue de la table ronde avec les partenaires techniques et financiers en vue de la mobilisation des ressources financières et de l'assistance technique ;
- la prise en compte dans la SNDS 2015-2020 des activités permettant de renseigner les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD),
- l'approbation du Gouvernement pour sa mise en œuvre.

Toutes ces étapes devront être réalisées à l'échéance de fin décembre 2015.



Réunions, ateliers et séminaires

Paris, 1^{er} juillet 2015

28^e réunion de la Conférence des Directeurs des Ecoles de Statistique Africaines (CODESA)

Paris, 2 juillet 2015

6^e Comité des programmes du Fonds CESD géré par Expertise France

Libourne, 6-10 juillet 2015

Séminaire sur le thème : « Valorisation et disponibilité des données du recensement général de la population et de l'habitat pour le suivi des Objectifs du Développement Durable »

Addis Abeba, 13-16 juillet 2015

3^e Conférence internationale sur le financement du développement

Abidjan, 20-24 juillet 2015

Séminaire de présentation de nouvelles lignes directrices de la SNDS aux pays francophones

Yaoundé, 21-23 juillet 2015

Séminaire Régional de haut niveau sur la Surveillance Multilatérale en zone CEMAC

Dakar, 23-25 juillet 2015

Atelier de validation des guides d'élaboration et de suivi évaluation des politiques sectorielles/ministérielles

Niamey, 26-28 juillet

Réunion du Comité Régional de la Statistique de l'UEMOA

Addis Abeba, 29-31 juillet 2015

Conférence régionale sur l'utilisation de la technologie mobile pour la collecte de données

Bamako, août 2015

3^e Atelier du projet Extension IHPC/UEMOA

Abidjan, 8 et 9 septembre 2015

Dialogue politique sur les complémentarités des Organisations Intergouvernementales dans la mise en œuvre des projets régionaux en Afrique de l'Ouest

Ouagadougou, septembre 2015

4^e Atelier du projet Extension IHPC/UEMOA

Bamako, 28 septembre 2015

20^e Réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

Bamako, 29-30 septembre 2015

32^e Réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Bamako, 1^{er} octobre 2015

Conseil d'Administration de l'IFORD

Niamey, 29-30 septembre 2015

Réunion annuelle du mécanisme sous régional de coordination pour l'appui de l'ensemble du système des Nations unies à l'Union africaine et au programme du NEPAD (Afrique de l'Ouest)

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou EL HADJ MALAM SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739